

Fiche compétences

du référentiel
d'activités

Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
Brevet de technicien supérieur agricole

Spécialité :
ACS'Agri : Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Champs de compétences :
Organisation du travail

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Évaluation des besoins en main d'œuvre et en compétences
- Élaboration d'un planning de travail
- Mise en route et gestion d'un chantier ou de travaux
- Encadrement d'une équipe de travail
- Mise en œuvre d'une démarche qualité

Finalité :

Maintenir l'efficacité, les conditions et la qualité de vie au travail dans le respect de la santé sécurité

Responsabilité / autonomie :

Sous la responsabilité du responsable de la structure ou de la hiérarchie, le titulaire de l'emploi organise son travail et le cas échéant, celui d'une équipe. Le technicien peut également être amené à encadrer et animer celle-ci. Il est autonome dans l'organisation des activités et travaille fréquemment en collectif ou réseau.

Dans le cadre d'une exploitation agricole ou de ses missions, il sera en capacité d'encadrer en autonomie une équipe de travail, d'animer des travaux collectifs, d'information et/ou des formations. Il/elle pourra être amené à assurer l'encadrement des stagiaires et ou apprentis en formation dans la structure.

Pour mener à bien les missions, il/elle fixera des objectifs de travail, établira et planifiera le programme de travail et son organisation. Il reçoit et donne des consignes, constate des résultats, rend compte et prend des décisions. La prévision des moyens humains et matériels relève de sa

responsabilité, tout comme la répartition des activités en fonction des compétences ou des aptitudes des personnes de l'équipe.

Dans ce cadre, il s'assurera du respect des conditions de travail : réglementation, hygiène, sécurité. Son autonomie est encadrée par les réglementations relatives à la santé sécurité au travail, à l'environnement, à la biosécurité et au bien-être animal ainsi que par les cahiers des charges dans lesquelles l'entreprise est engagée. Lorsqu'il est responsable d'une entreprise agricole, il assume la responsabilité sociétale de ses choix sociotechniques.

Environnement de travail :

Quelle que soit la taille de l'entreprise ou de la structure dans laquelle il exerce, le titulaire de l'emploi échange fréquemment avec le responsable de la structure, les membres de l'équipe, les partenaires du territoire et il/elle organise son activité en lien avec un collectif de travail. Il/elle exerce sur le terrain en relation avec des agriculteurs et des techniciens, des groupements d'employeurs, des services de remplacement, des coopératives (CUMA) et des entreprises de travaux agricoles (ETA), des entreprises de négoce, et des organismes de contrôle et de certification. Cela implique une grande disponibilité et des déplacements fréquents.

Lorsqu'il exerce dans une exploitation agricole qui intègre la vente de produits transformés à la ferme, il peut travailler en atelier de transformation ainsi que sur les espaces dédiés à la commercialisation en relation avec la clientèle. Il utilise des procédures et des outils d'acquisition, de stockage, d'analyse et de partage de données. Il gère des équipements (EPI), des matériels et des installations automatisés ou connectés.

Indicateurs de réussite :

- Réalisation du planning de travail
- Attractivité du métier et des emplois
- Qualité de vie au travail des relations de travail avec les collaborateurs et les partenaires
- Qualité de l'animation du collectif de travail
- Adéquation de l'allocation de ressources aux situations de travail
- Planification et réalisation des interventions et activités par rapport aux prévisions
- Ajustement du travail aux aléas
- Optimisation du travail collaboratif dans l'environnement numérique mis à disposition
- Respect des conditions de travail : réglementation, hygiène, sécurité.
- Prise en compte du cadre réglementaire du travail salarié et de l'activité bénévole et volontaire
- Temps consacré à l'accueil et la formation des stagiaires et ou apprentis
- Points de non-conformité (audits et contrôles)
- Respects des engagements ou indicateurs dans le cadre de contractualisation

Savoir-faire de base

- Evaluer les besoins en main d'œuvre (quantitatifs et qualitatifs) et les ressources disponibles
- Mettre en place, planifier et/ou adapter l'organisation des activités et du travail
- Fixer des objectifs de travail
- Planifier les activités et les travaux en fonction des objectifs à atteindre
- Prévoir les moyens humains et matériels pour le fonctionnement de l'activité
- Gérer simultanément plusieurs personnes et activités
- Démarrer un chantier et coordonner plusieurs chantiers
- Coordonner une équipe de travail
- Transmettre des consignes, vérifier leur application
- Organiser l'accueil d'un stagiaire et ou apprenti

- Organiser des réunions de travail : présenter des objectifs et des résultats
- Réguler la communication au sein du collectif de travail
- Adapter l'organisation aux aléas (climatiques, sanitaires, humains, économiques)
- Anticiper les difficultés (adéquation besoin/ressource disponible, problème relationnel, ...)
- Enregistrer les informations relatives aux activités (interventions, temps de travail ...)
- Rendre compte du déroulement du travail et de son efficacité à la hiérarchie
- Respecter les règles déontologiques des relations dans le travail
- Veiller au respect des conditions de travail : réglementation, hygiène, sécurité
- Préparer un audit (un plan de contrôle) en vue de vérifier le respect des procédures ou indicateurs
- Mettre en œuvre des mesures correctives et vérifier leur application
- ...

Savoirs (de référence, cités par les professionnels)

- Connaissance des éléments d'ergonomie des postes de travail et d'organisation du travail
- Connaissance de la législation du travail : code du travail, conventions collectives relatives au secteur, contrats de travail
- Connaissance de techniques de management et/ou d'animation de collectifs travail
- Connaissance des règles de conduite d'un entretien professionnel
- Connaissance de techniques de gestion des conflits
- Connaissance des services informatiques, de système d'information (informatique)
- Connaissance de la réglementation des Installations Classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Connaissance de démarches d'agrément, de labellisation et de certification
- ...

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- Identifier les acteurs à mobiliser dans la conduite d'un chantier
- Répartir les activités en fonction des compétences ou des aptitudes des personnes
- Adapter le planning prévisionnel en fonction d'impératifs et ou aléas internes ou externes
- Instaurer un climat de confiance, faire adhérer aux valeurs et à la stratégie de l'entreprise
- Animer une équipe de travail
- Collaborer et dialoguer au sein d'une équipe et avec des partenaires
- Travailler en équipe, maintenir une dynamique collective d'engagement dans le travail
- Elaborer une fiche de poste
- Recruter un collaborateur
- Accompagner le développement des compétences
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation
- Formaliser une commande (un cahier des charges) dans une situation de sous-traitance
- S'adapter face une situation de travail dégradée
- Renseigner des outils de suivi de l'activité (suivi et compte rendu du temps ...)
- Parler de son métier, de son entreprise et de ses pratiques
- ...

Comportements professionnels

- Faire preuve de méthode et d'organisation
- Avoir une attitude positive et une capacité à inspirer et à motiver
- Adapter sa communication aux personnes et au contexte
- Faire preuve de sens des responsabilités, d'empathie et de compréhension
- Faire preuve d'autonomie, de réactivité, et de rigueur dans l'organisation
- Etre en capacité de gérer et anticiper les risques
- Respecter des engagements

• ...